



Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures

À qui s'adresse cette formation ?

Aux fiscalistes, contrôleurs de gestion, responsables comptables et chefs d'entreprise.

Pour obtenir quoi ?

Réaliser une cartographie des risques fiscaux qui pèsent sur une entreprise.

Quelles méthodes mobilisées ?

En identifiant les risques fiscaux pesant sur l'entreprise, en mesurant la portée des risques encourus. En dressant une cartographie des risques fiscaux de l'entreprise.

La formation est articulée entre des exposés interactifs des principes applicables et de l'approche des autorités fiscales au travers d'études de cas, des partages d'expérience sur les sujets abordés et des mises en application au travers de questionnaires à choix multiples et de cas pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Disposer d'un niveau intermédiaire en fiscalité et connaître le régime fiscal de votre entreprise.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Jean VINCENSINI,

Avocat et expert fiscal, il a exercé au sein de grands cabinets d'avocat tels que KPMG, PwC, Mazars et est également intervenant auprès d'acteurs de la protection sociale et d'organismes paritaires.



La formation en pratique...

Quand et où ?

27 et 28 octobre 2021

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

2 100 € HT + TVA 20 %, soit 2 520 € TTC.

Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Approche retenue par l'administration fiscale

- Contrôles pratiqués par l'administration fiscale
- Comptabilités informatisées
- Prescription
- Etendue et limites des pouvoirs des autorités fiscales
- Charge de la preuve

Approche par les risques des opérations courantes et des opérations sensibles

- Approche des impôts par les risques
- Facteurs de risque fiscal potentiel et critères d'analyse – Activités et opérations
- Facteurs de risque fiscal potentiel et critères d'analyse – Impôts
IS
 - Caractéristiques générales
 - Territorialité
 - Etats non coopératifs (ENTC)
 - Flux vers des entités liées dans des états à fiscalité privilégiée
 - Structures présumées abusives, DAC 6 et ATAD 2
 - Assiette taxable
 - Charges
 - Structures présumées abusives
 - Produits
 - Déficit fiscal reportables
 - Opérations sensibles

TVA

- Caractéristiques générales
 - Territorialité
 - Champ d'application
 - Exigibilité
 - Opérations sensibles
- #### CET
- CFE – Caractéristiques générales
 - CVAE - Caractéristiques générale
 - Opérations sensibles (restructurations)

Approche des déclarations par les risques

- Facteur de risque fiscal potentiel et critères d'analyse - Déclarations
- Déclarations IFU et 2777
- Déclarations DADS et DAS2
- Etats des plus-values en sursis
- Déclaration synthétique et documentation des prix de transfert
- Fichier des écritures comptables (FEC)

Sécurisation des positions fiscales

- Concept de piste d'audit fiscal
- Sécurisation via des procédures formalisées
- Exemple de piste d'audit fiscal complète sur un impôt
- Prévention des risques fiscaux

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

